

Décision

Générale

colonial

Décision n° 489 DECISIONS CONCERNANT LES SERVICES D'ETAT

n° 489

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 avril 1966

Numéro JO
n° 5 du 01/05/1966

Date du numéro
1 mai 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée, au Directeur de l'Entreprise Edile, l'autorisation préalable de construire quatre villas rez-de-chaussée, au plateau du Marabout. sur le lot n° 551. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivré par le Commandant de Cercle de Diibouti suivant la procédure réglementaire.